

Grève à l'Arc de Triomphe Et ce n'est qu'un début !

Depuis plusieurs mois, la CGT ne cesse de dénoncer la situation catastrophique de l'emploi et des conditions de travail qui ne cesse de se dégrader au Centre des Monuments Nationaux. Diminution du nombre de postes, non remplacement d'un départ à la retraite sur deux, avec pour conséquence le sous-effectif et son corolaire la précarité qui mettent aujourd'hui les personnels au pied du mur.

La haute saison vient tout juste de s'ouvrir et toutes les équipes accusent le coup de la diminution drastique des « crédits de vacances ».

Pendant que le *staff* de la Présidente enfle de manière démesurée avec multiplication de ses effectifs par trois (l'établissement vient encore de recruter un « conseiller spécial »), les monuments sont mis au régime sec. La situation n'est plus tenable ! Ainsi, de nombreux acquis sont remis en cause : des refus de congés « pour nécessité de service » de plus en plus fréquents, des refus de formations, d'autorisations d'absences syndicales, la remise en cause du planning perpétuel au mépris de la réglementation... Dans le même temps l'administration pousse à l'extension des horaires d'ouverture des monuments, sans concertation, sans effectif supplémentaire et avec des moyens revus à la baisse !

Ouvrir les monuments à tout prix !

Pour pouvoir assurer l'ouverture des monuments, avec des équipes travaillant déjà à flux tendu, l'administration ne trouve pas mieux que de revoir l'organisation des services, quitte à bafouer le droit des agents (remise en cause des temps partiels choisis et de droit, nouvelle gestion contraignante des « journées libérés »...) ! Et comme cela ne suffit plus, on n'hésite pas à rendre encore plus précaires nos collègues vacataires occasionnels et saisonniers dont personne n'ignore plus qu'ils sont en réalité employés sur d'authentiques besoins permanents.

La situation à l'Arc comme ailleurs...

Ainsi, à l'Arc de Triomphe, alors que les équipes de titulaires sont déjà réduites, les vacataires se voient imposer une diminution de leur quotité horaire de l'ordre de 20 heures par mois en moyenne. Ils sont désormais dans l'obligation d'effectuer 7 journées de 4 heures pour remplacement des pauses méridiennes, au lieu d'effectuer des journées de travail complètes. La perte pour eux est de l'ordre de 200€ sur un salaire d'à peine 800€ ! Autrement dit, on se sert d'eux comme de vulgaires « bouches trous » alors qu'ils sont pourtant employés toute l'année et travaillent au quotidien aux côtés de leurs collègues titulaires et contractuels. A l'égal de leurs collègues des autres monuments, les agents de l'Arc ont aussi, bien des difficultés à poser leurs congés et à faire respecter leurs droits.

C'est pourquoi, excédés de tous ces procédés, ils ont décidé de réagir et de se mobiliser avec leur section locale CGT.

Ce 5 avril 2011, lors de l'observatoire ministériel de l'emploi précaire et en présence du Ministre de la Culture, le Syndicat National des Monument Historique CGT, a déposé un préavis de grève pour les personnels de l'Arc de Triomphe pour la journée du 16 avril. **Même si leurs revendications sont essentiellement d'ordre local, les problèmes qu'ils soulèvent sont bien le résultat d'une politique générale qui met à mal le Service Public Culturel et les conditions de travail dans nos monuments.**

Les raisons de se mobiliser au CMN dans le contexte actuel ne manquent pas : Emploi, précarité, respect des textes statutaires et réglementaires, révision du statut des contractuels, révision de la grille des salaires, règlement de visites et règlement intérieur version « allégé » au détriment des agents, souffrance au travail, respect des instances paritaires (CHS et CTP), conditions de travail...

Aujourd'hui à l'Arc, demain dans tous les monuments Soyons prêt à nous mobiliser !